



Lettre sanction disciplinaire pour un apprenti

Par **KAKC04**, le **07/06/2022** à **13:54**

Bonjour,

Mon fils a été convoqué pour une sanction disciplinaire par son patron d'apprentissage. La lettre de convocation date du 22 mai et le rendez-vous était fixé ce jour 7 juin à 12h00.

Mon fils s'est présenté à ce rendez-vous, mais le patron lui était absent. Il ne s'est présenté qu'une heure après à l'heure de la débauche.

Il a donc proposé à mon fils de repousser l'entretien à demain. Est-ce règlementaire ?

Dans l'attente d'une réponse rapide de votre part et vous en remerciant infiniment,

Très cordialement